

NOS +

- ministages sur le pôle équestre
- voyage d'étude
- sorties pédagogiques
- travail à cheval sur les disciplines olympiques
- cheval mécanique : pour un renforcement musculaire et la gestion du stress
- pratique équestre complémentaire proposée le mercredi après-midi (passage de galop, préparation à la compétition...)
- temps fort sur la construction du parcours de formation et d'orientation
- pédagogie de projets : agroforesterie, thématiques culturelles...
- relations privilégiées avec les partenaires de la filière équestre

MÉTIERS PRÉPARÉS

- responsable d'entreprise (centre équestre, écurie de propriétaire, centre d'entraînement...)
- responsable de piquet de chevaux
- salarié hautement qualifié et exerçant des responsabilités
- salarié dans les entreprises qui fournissent le secteur (aliments...)

EPL Agro de la Meuse

Pôle Martial Brousse
8 Av. du Président Kennedy
55100 Verdun



03.29.86.10.42



legta.verdun@educagri.fr



Référent Handicap
(dans "contacts" sur le site internet)



EPL Agro de la Meuse



COLLÈGE - LYCÉE - BTS

BAC PROFESSIONNEL CGEH

Conduite et Gestion des
Entreprises Hippiques

Diplôme de niveau 4



3 ans



Accueil internat possible le dimanche



17 à 19 semaines de stages

Imprimé par nos soins - 2025 - ne pas jeter sur la voie publique



VERSION 05 02 2026

POURSUITE D'ÉTUDES

• A l'EPL :

- BP JEPS Activités Equestres
- animateur d'équitation
- Maréchalerie
- BTS ACSE (Analyse et Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole)

• Ailleurs :

- Certificat de Spécialisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme s'obtient en partie par contrôle en cours de formation (CCF) à travers 7 épreuves comprenant un ou plusieurs CCF et en partie par examen final (épreuves Terminales) :

- Français, culture humaniste et compréhension du monde
- Zootechnie et Agronomie en lien avec les entreprises du secteur hippique
- Soutenance du rapport de stage

CONDITIONS D'ADMISSION

En classe de Seconde : après une classe de 3ème

En classe de Première : après la seconde professionnelle Productions Agricoles après une seconde générale (sous conditions) titulaire d'un CAPA ou CAP du domaine professionnel



SUPPORTS PROFESSIONNELS

- manège olympique 70 x 30 m - manège poney
- carrière 80 x 50 m - carrière de dressage 70 x 30 m
- cheval club - poney club - propriétaire
- + de 13 hectares de pâture - terrain de cross - rond de longe couvert

CONTENUS PRINCIPAUX

Modules généraux

- Langue française
- Langue étrangère
- Activités physiques
- Culture scientifique et technologique
- Education Socioculturelle
- Info Doc

Modules d'enseignement professionnels

- MP1 : Pilotage de l'entreprise
- MP2 : La filière équine
- MP3 : Gestion de l'entreprise hippique
- MP4 : Zootechnie Hippologie
- MP5 : Gestion d'une cavalerie et des prairies associées
- MP6 : Travail du cheval
- MP7 : Choix et utilisation des équipements, des bâtiments et des installations associées à l'entreprise hippique
- Module d'adaptation Professionnelle : "bien-être du cheval au travail"

STAGES

Seconde : 5 semaines

Première et Terminale CGEH : 14 à 16 semaines de stage réparties sur les deux années

En cours de rénovation - Sept. 2026